

PROFIL DU PROPRIETAIRE-DIRIGEANT ET PRATIQUES DE RSE : LE CAS DES TPE CAMEROUNAISES

PROFILE OF THE OWNER-MANAGER AND CSR PRACTICES: THE CASE OF CAMEROONIAN SMALL BUSINESSES

EWODO MEKA Roland

Enseignant-chercheur

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II. -Cameroun.

Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et de Gestion (CEREG)

Equipe de Recherche en Marketing, Stratégie et Management des Organisations Publiques en Afrique/

ERMASMOP-AFRIQUE

Université de Yaoundé II

ewodomeka@yahoo.com

YOUMTO Ernest

Enseignant-chercheur à Institut Supérieur de Technologie Appliquée et de Gestion (ISTAG) IPES sous la
tutelle académique de l'Université de Yaoundé II – Cameroun

Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et de Gestion (CEREG)

youtmoer@yahoo.fr

Guy Christian ATANGANA

Enseignant-Chercheur

ENSET de l'Université de Douala,

Laboratoire d'Economie et Management Appliqué (LEMA)

Université de Douala (Cameroun)

guyxtian@gmail.com

Date de soumission : 12/01/2022

Date d'acceptation : 09/06/2022

Pour citer cet article :

EWODO MEKA.R & AL (2022) «PROFIL DU PROPRIETAIRE-DIRIGEANT ET PRATIQUES DE RSE : LE
CAS DES TPE CAMEROUNAISES », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 3 : Numéro 6» p :137-
156.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé :

Depuis plus de deux décennies, la littérature observe une recrudescence de travaux sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) appliqués dans plusieurs champs de recherche dont les Très Petites Entreprises (TPE). Tandis que les RSE traitent des pratiques socialement responsables (Paradas, 2010), les TPE représentent une part importante de nos économies et l'une des principales balises socioéconomiques des pays africains (Tadesse, 2009). Toutefois, les pratiques RSE des TPE africaines restent peu étudiées, d'où l'objectif de cet article qui est de caractériser les pratiques des responsabilités environnementales des TPE en contexte camerounais. Par la suite, ce travail analyse les effets du profil du propriétaire-dirigeant sur les pratiques RSE. L'atteinte de cet objectif procède de la mobilisation d'une base de données du CEREGR collectées auprès des entreprises francophones de trois pays et de l'application de la statistique de Khi-deux. Après le filtre de 386 TPE camerounaises de la base de données, les résultats montrent que les pratiques de responsabilité environnementale sont moyennes dans l'ensemble. Deux facteurs (facteur de contingence comportementale, la formation d'une part et le sexe du propriétaire-dirigeant d'autre part) influencent les pratiques de responsabilité environnementale.

Mots clés : Profil du propriétaire-dirigeant ; RSE ; Pratiques de responsabilité environnementale ; TPE ; Cameroun ; Khi-deux.

Abstract :

For more than two decades, the literature has witnessed an upsurge of work on Corporate Social Responsibility (CSR) applied in several fields of research including Very Small Enterprises (VSEs). While CSR deals with socially responsible practices (Paradas, 2010), MSEs represent an important part of our economies and one of the main socio-economic markers of African countries (Tadesse, 2009). However, the CSR practices of African MSEs remain little studied, hence the objective of this article which is to characterize the environmental responsibility practices of MSEs in the Cameroonian context. This work then analyzes the effects of the owner-manager's profile on CSR practices. This objective is achieved by mobilizing a CEREG database collected from French-speaking companies in three countries and by applying the chi-square statistic. After filtering 386 Cameroonian MSEs from the database, the results show that environmental responsibility practices are average on the whole. Two behavioral contingency factors, (training on the one hand and gender of the owner-manager on the other hand) influence environmental responsibility practices.

Key words: Owner-manager profile; CSR; Environmental responsibility practices; MSE; Cameroon; Chi-square.

Introduction

Le début des années 2000 marque un regain d'intérêt des recherches sur la RSE dans les Très petites entreprises. Une décennie plutôt Kenner Thompson et Smith (1991) déploraient la rareté des recherches sur la RSE des entreprises de petite taille et insistaient sur la nécessité de ne pas oublier ce type d'entreprise compte tenu de leur rôle stratégique dans les économies modernes. Plusieurs études (Tilley, 2000 ; Quairel et Auberge, 2005 ; Longenecker *et al.*, 2006) parviennent à la même conclusion.

La littérature sur la question a largement circonscrite la RSE dans les TPE à l'aspect social en contexte africain en obstruant un tout petit peu la prise en compte des objectifs du développement durable. Celui-ci, selon l'OCDE (2001) repose sur un équilibre entre les objectifs sociaux, économique et environnementaux.

La prise en compte de l'environnement trouve sa place au cœur des préoccupations de pratiques de RSE dans les TPE en contexte africain. Ces entreprises de par leur présence massive dans tout coin et recoin de nos villes contribuent d'une manière ou d'une autre à la dégradation de l'environnement. Or l'intégration des parties prenantes trouve une place majeure dans la définition de la RSE. Selon la Commission Européenne (2001), « être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables mais aussi aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes ».

Bowen (1953) quant à lui définit la RSE comme « une obligation pour les hommes d'affaires de mettre en œuvre des politiques, de prendre des décisions et de suivre des lignes de conduite qui répondent aux objectifs et aux valeurs considérées comme désirables dans notre société ». Tandis que pour Carroll (1979) c'est : « l'ensemble des obligations que l'entreprise a vis-à-vis de la société [englobant] les catégories économiques, légales, éthiques et discrétionnaires ».

La RSE est la résultante des pratiques sociales qui regroupent les implications inhérentes à l'activité de l'entreprise dans son environnement.

La gestion des politiques environnementales entre bien dans le champ de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ; dans une logique de développement durable. Reynaud (1997), démontre que, la protection de l'environnement devient, au sein d'un environnement concurrentiel libéral,

une source d'opportunité. L'ADEME (2000), souligne que le management environnemental serait un gage de pérennité pour les entreprises de petite taille.

Cependant en contexte de TPE, un nombre croissant de recherches et d'études sur la RSE ont été menées durant les dernières années (Roy et al., 2008 ; Berger-Douce, 2006 ; 2009 ; Paradas, 2007 ; 2010). Elles élucident la place prépondérante du propriétaire-dirigeant dans la mise en œuvre d'une démarche de RSE.

Fait intéressant pour les TPE en contexte africain et au Cameroun en particulier lorsque que l'on sait que la plupart de ces entreprises évolue dans le secteur informel, les pratiques de RSE subséquentes devraient se loger dans un cadre normatif définie par les pouvoirs publics. Simen (2018) illustre bien dans le cadre des TPE sénégalaises: « *la TPE adoptera une logique de protection de l'environnement si elle devient consciente qu'une exploitation supplémentaire de l'environnement risque de remettre en question son objectif de survie* », et de renchérir « *Plus l'État créera un bon environnement des affaires, plus les TPE s'inscriront dans une logique de RSE orientée vers le développement durable* ».

En s'appuyant sur la littérature et les constats précédents, l'intérêt majeur de ce travail est de répondre au questionnement suivant : ***Quelle est l'influence du profil du propriétaire-dirigeant sur les pratiques environnementales au sein des TPE camerounaises ?*** L'enjeu de cette analyse consiste donc à cerner les indicateurs de profil qui ont une incidence sur les pratiques RSE dans les TPE. Ainsi nous présenterons les pratiques environnementales en matière de gestion de déchets dans une première partie, et ces mêmes pratiques dans les TPE qui fonctionnent autour de la proximité du propriétaire-dirigeant. Tandis que la quatrième partie présentera les résultats issus de nos travaux afin de les discuter à la conclusion, la troisième partie quant à elle, posera pour préalable, la justification de nos choix méthodologiques.

1. Les pratiques environnementales dans les TPE : la gestion des déchets

L'étude menée par Sotamenou (2012) en contexte africain révèle que les TPE sont beaucoup plus sujettes aux problèmes de gestion des déchets. Selon Chalot (2004), la production des déchets a toujours été inhérente aux activités humaines. Mais en Afrique comme partout ailleurs, elle est devenue véritablement une problématique publique.

D'après Pichat(1995), l'étymologie du terme déchet vient du verbe « déchoir » qui traduit la diminution de la valeur d'un bien, d'une matière ou d'un objet jusqu'au point où il devient inutilisable en un lieu et en un moment donné.

Selon le dictionnaire LAROUSSE, un déchet est un débris ou tous les restes sans valeur de quelque chose ou encore tout ce qui tombe d'une matière qu'on travaille. C'est donc toute matière ou objet indésirable abandonné sur la voie publique.

Pour Maystre et Viret (1995), les déchets peuvent être perçus sous plusieurs angles à la fois économique, juridique et environnemental. Sur le plan environnemental, les déchets englobent les solides, liquides et gazeux. À ceux-là on peut ajouter les nuisances sonores. Habituellement on classe les déchets en plusieurs catégories, selon leur nature :

- Les déchets solides qui sont composés d'ordures ménagères ;
- Les déchets liquides qui sont composés d'un mélange d'eaux claires (eaux de pluie), d'eaux grises (douche et lavabo) et d'eaux vannes (WC);
- Les matières usagées provenant de collectes comprennent les déchets valorisables issus des collectes sélectives (comme le verre, vieux papier, compost, textile, tôle d'acier, alu) ;
- Les déchets de chantier comprennent les déchets de construction et de démolition (bois, béton, tuiles, plastiques) ;
- Les déchets spéciaux contiennent des substances dangereuses pour la santé humaine ou pour l'environnement (solvants, peintures, piles, tubes fluorescents, produits chimiques, appareils électriques) ;
- Les déchets radioactifs sont issus de la production d'énergie nucléaire et de la médecine (radiographie).

Plusieurs études mettent en évidence l'influence des conditions et du mode de vie des populations sur la nature des déchets d'après Arinola et Arinola (1995), les habitudes alimentaires sont fonction du niveau de vie, du type d'habitation et des époques de l'année. Pour Ziadat et Mott (2005), le modernisme et l'accroissement de la population mondiale contribuent à augmenter significativement les quantités et les variétés des déchets. Très souvent, il existe une disparité dans la production des déchets qui varie dans un pays d'une ville à une autre selon qu'on se trouve en zone urbaine ou en zone rurale. Selon Chang et al., (1993), la production des déchets est positivement corrélée avec le revenu, la richesse, l'âge et le climat aux États Unis.

Le caractère spontané de la gestion de la TPE donne une coloration particulière à la gestion des déchets. Leur prise en charge s'opère généralement de manière intuitive dès lors que le propriétaire-dirigeant est préoccupé par le bien-être de son environnement, sans prise de conscience de l'intégration de leur action dans le champ de la RSE (Mandl, 2006). La représentation qu'il a de la préservation de l'environnement et des conséquences sur le fonctionnement de l'entreprise est au cœur de toute intervention.

2. Les pratiques environnementales sous le prisme du profil du propriétaire-dirigeant de TPE

Bon nombre d'études se rapportant au profil du propriétaire-dirigeants de TPE démontre que ces entreprises ne disposent que des outils de gestion embryonnaires Julien et Marchesnay (1990), ceci s'explique par le fait que la quasi-totalité d'entre elles évolue dans le secteur informel (Mintzberg, 1990 ; Fallery, 1983a). De façon générale, les dirigeants de TPE auraient, pour prendre leurs décisions, exclusivement recours à leurs seuls jugements, intuitions et expériences (Mintzberg, 1976 ; Simon, 1987 ; Nadeau *et al.*, 1987) et auraient, pour la plupart, une propension à penser qu'ils sont capables de gérer leurs affaires seules, sans autre système d'information de gestion que celui constitué par leur vision. Toutefois, les études empiriques réalisées sur le thème des pratiques environnementales en PME révèlent les mêmes conclusions (Longenecker *et al.*, 2006 ; Vyakarnam *et al.*, 1997 ; Berger-Douce 2008). La vision d'un comportement de protection de l'environnement ne correspond pas à la réalité de toutes les TPE et si effectivement certains dirigeants ne vont pas au-delà de la simple pollution de l'environnement, d'autres en revanche disposent de systèmes de nettoyage rudimentaire (à l'exemple du brûlis des ordures).

À côté de cela, de nombreux spécialistes de la TPE expliquent qu'un élément tout à fait caractéristique de l'univers des TPE réside dans l'extrême diversité des profils de dirigeants, « *parfois autodidacte, parfois diplômé de l'enseignement supérieur, tour à tour jeune créateur sans expérience, cadre démissionnaire d'un grand groupe ou bien héritier d'une vieille affaire familiale* », Naro (1989) explique qu'il est bien difficile d'établir une image type (Chapellier, 1997). Dans ce contexte, la prise en compte des préoccupations RSE par les dirigeants des TPE est idoine bien que récente. Car la principale raison est le manque de ressources financières (Berger-Douce, 2008). De nos jours, deux modèles de prise en compte des préoccupations RSE par les propriétaires-dirigeants sont identifiés par Wilson (1980) : les dirigeants « orientés profit » et ceux

considérant d'«*autres valeurs endehors de la profitabilité de leurs entreprises* ». À ce titre, Quairel et Auberger (2005) considèrent qu'une intégration de l'environnement dans la gestion de l'entreprise dépend de la volonté du propriétaire-dirigeant. Cette volonté qui est tributaire des valeurs culturelles et sociales ancrées dans son éducation.

3. Méthodologie

Une enquête sur « les déterminants de la performance des entreprises en Afrique subsaharienne francophone : cas du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal » a été réalisée par le Centre d'Études et de Recherches en Économie et Gestion (CEREG) de l'Université de Yaoundé II en 2014. Les données issues de cette enquête constituent une base de données secondaires pour notre étude. Les données secondaires, contrairement aux données primaires, sont des données recueillies par d'autres, à un moment donné, pour un objectif précis, selon une certaine méthodologie et disponibles au moment de l'analyse. L'utilisation de ce type de données offre certainement, des avantages au chercheur. En effet, ces données secondaires sont facilement accessibles, peu onéreuses et généralement sont mobilisées par des institutions et/ou organes ce qui leur accorde une certaine fiabilité. C'est pourquoi, elles permettent généralement d'éviter les biais dus à la récolte de données (questions posées, biais de mesure, etc.) (Mayrhofer, 2006).

Les données recueillies sont relatives à plusieurs aspects des sciences de gestion. Nous avons retenu les aspects liés au profil du dirigeant et aux politiques environnementales. Bien que ce genre d'étude soit légitime, cette méthode se heurte au problème d'opérationnalisation des différents concepts, notamment des pratiques environnementales en TPE. Il s'agira en effet de retenir les variables telles qu'elles. Ainsi nous présenterons successivement les variables de l'étude, les outils d'analyse et les caractéristiques de l'échantillon.

3.1. Les variables de l'étude

Deux variables sont utilisées dans le cadre de cette étude : le profil du propriétaire dirigeant et les pratiques de responsabilité environnementale. La mesure du profil est captée par le sexe, le niveau d'étude, le type de formation. Les pratiques de responsabilité environnementale concernent uniquement la gestion des déchets à savoir les déchets solides, les déchets liquides, les déchets gazeux et les nuisances sonores. À ces deux variables, nous avons ajoutés le secteur d'activité.

3.2. Les outils d'analyse

Deux outils d'analyse seront utilisés :

- Le tri à plat, qui permet de voir la distribution de chaque modalité d'une variable ;
- Le test d'inférence du khi-deux qui permet de mesurer l'association qui existe entre deux variables. Il s'agit ici de l'association entre les variables de profil du propriétaire-dirigeant et pratiques de responsabilités environnementales. Les mesures d'association, les coefficients de contingence et phi, viennent appuyer l'analyse. Le test de Khi-deux est utilisé pour tester l'hypothèse nulle d'absence de relation entre deux variables catégorielles. On peut également dire que ce test vérifie l'hypothèse d'indépendance de ces variables. L'examen du résultat du test est sur la base de la valeur du khi-deux, du degré de liberté et de la probabilité de signification du khi-deux. Il conduit à la validation de l'hypothèse si la probabilité de signification du khi-deux est faible, c'est-à-dire, plus petite que 5%. Ce qui correspond à une valeur du khi-deux élevée pour indiquer une liaison significative entre les deux variables mises en cause.

3.3. LES CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

Au regard de l'objet de cette analyse qui cible principalement les TPE Camerounaises, dans une base de données précise, l'échantillonnage est ici non probabiliste et par choix raisonné. En effet, la méthode d'échantillonnage par choix raisonné découle des spécificités de l'objet d'analyse le cas échéant les TPE. Ici, sur une base de 391 entreprises, les TPE sélectionnées sont identifiées selon les critères du législateur camerounais qui les caractérisent comme des entreprises qui disposent d'un effectif compris entre 1 et 5 salariés puis d'un chiffre d'affaires n'excédant pas 15 millions de F CFA. L'analyse présente 05 entreprises ayant des données manquantes. Nous retenons donc un échantillon définitif est de 386 TPE. Les caractéristiques de l'échantillon sont les suivantes :

Tableau N°1 : Répartition des entreprises en fonction du secteur d'activités

VAR00001					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	ACTIVITES	4	1.0	1.0	1.0
	AGRICULTUR	1	.3	.3	1.3
	AUTRES ACT	53	13.7	13.7	15.0
	COMMERCE D	122	31.6	31.6	46.6
	CONSTRUCTI	12	3.1	3.1	49.7
	ELEVAGE ET	1	.3	.3	50.0
	FABRICATI	2	.5	.5	50.5
	FABRICATIO	37	9.6	9.6	60.1
	INDUSTRIE	11	2.8	2.8	63.0
	INDUSTRIES	29	7.5	7.5	70.5
	INFORMATIO	27	7.0	7.0	77.5
	REPARATION	20	5.2	5.2	82.6
	RESTAURANT	33	8.5	8.5	91.2
	SANTE ET A	1	.3	.3	91.5
	TRANSPORT,	33	8.5	8.5	100.0
	Total	386	100.0	100.0	

Source : Enquête CEREg 2014

La lecture du tableau 1 ci-dessus montre une prédominance du secteur « commerce » (31,6%) dans notre échantillon. En effet la grande majorité des TPE exercent dans les activités de commerces divers. Le secteur « fabrication » quant à lui représente près de 10% de l'activité des TPE. Suivent les activités d'industrie (10,3%) ; de restauration (8,5%) et de transport (8,5%).

4. Présentation des résultats

Les résultats qui ont été analysées à travers le logiciel SPSS 20.0 présentent d'abord une analyse du profil des propriétaires-dirigeants d'une part et les pratiques de responsabilité environnementale d'autre part, ensuite analysent les implications du profil sur ces pratiques environnementales.

4.1. Analyse du profil des propriétaires-dirigeants des TPE

Le profil du propriétaire-dirigeant sera tour à tour analysé à travers le genre, le statut matrimonial, niveau d'instruction et la formation.

Tableau 2 : Sexe des propriétaires-dirigeants des TPE

Sexe					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Masculin	257	66.6	66.6	66.6
	Féminin	129	33.4	33.4	100.0
	Total	386	100.0	100.0	

Source : Enquête CEREg 2014

La lecture du tableau montre que 66,6% des propriétaires dirigeants des TPE sont de sexe masculin contre 33,4% qui sont de sexe féminin. Ceci s'explique par le fait que ce type d'entreprise qui évolue dans le secteur informel regorge des activités qui nécessitent les forces physiques masculines.

Tableau 2 : Statut matrimonial des propriétaires-dirigeants des TPE

		Statut Matrimonial			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Marié	196	50.8	50.8	50.8
	Célibataire	125	32.4	32.4	83.2
	Divorcé	2	.5	.5	83.7
	Veuf	3	.8	.8	84.5
	En union libre	60	15.5	15.5	100.0
	Total	386	100.0	100.0	

Source : Enquête CEREГ 2014

En ce qui concerne le statut matrimonial des propriétaires-dirigeants, il ressort que 50,8% des propriétaires d'entreprise sont mariés, contre 32,4% sont célibataires. L'union libre communément appelé le « vient, on reste » représente 15,5%.

Tableau 3 : Niveau d'instruction des propriétaires-dirigeants des TPE

		Niveau d'instruction			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Sans niveau	8	2.1	2.1	2.1
	CEP/CEPE/FSLC	86	22.3	22.3	24.4
	BEPC/CAP/GCE 0L	121	31.3	31.3	55.7
	Probatoire	47	12.2	12.2	67.9
	Bac/GCE AL	54	14.0	14.0	81.9
	BTS ou équivalent	24	6.2	6.2	88.1
	Licence	24	6.2	6.2	94.3
	DEA, Master, Doctorat ou plus	22	5.7	5.7	100.0
	Total	386	100.0	100.0	

Source : Enquête CEREГ 2014

L'analyse du niveau d'étude des propriétaires-dirigeants peut être faite en trois catégories :

La première catégorie est déterminée par les titulaires du niveau d'instruction n'excédant pas le premier cycle des études secondaires. Cette catégorie représente 55,7% dont 31,3% sont titulaires du BEPC qui est le diplôme d'études secondaires du premier cycle, 22,3% du CEP (Certificat d'Etudes Primaires) et 2,1% sans diplôme.

La seconde catégorie comprend les niveaux Probatoire et Baccalauréat jumelé qui ont un pourcentage de 26,2%. Cette proportion regroupe l'ensemble des bacheliers qui n'ont pas pu avoir des moyens pour des études supérieures et qui se retrouve dans la vie active.

Enfin une dernière catégorie ceux des diplômés de l'enseignement supérieur. Dans cette catégorie, on note que les pourcentages sont presque identiques (6,2% pour le niveau BTS ; 6,2% pour le niveau Licence et 5,7% pour les niveaux supérieurs à la Licence).

Tableau 4 : Formation technique relative au métier des propriétaires-dirigeants des TPE

Formation Technique relative au métier					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	205	53.1	53.1	53.1
	Non	181	46.9	46.9	100.0
	Total	386	100.0	100.0	

Source : Enquête CEREG 2014

Au Cameroun, les entreprises naissent pour la plupart de cas ex nihilo. Les propriétaires-dirigeants n'ont toujours pas l'expertise requise ou la formation adéquate avec leur métier. Tout ce fait toujours dans le tas. Dans le cadre de notre étude, les résultats montrent que 53,1% des propriétaires-dirigeants ont une formation adéquate avec le métier qu'il exerce. Contre 46,9% qui n'en ont pas.

4.2. Les pratiques de responsabilité environnementale

Les pratiques de responsabilité environnementale sont résumées dans les tableaux ci-après :

Tableau 5 : Prise en charges des questions environnementales

Item	Modalité	Effectif	Pourcentage
Entre 2011 et 2013, votre entreprise a-t-elle alloué un budget aux questions environnementales	Oui	20	5,2
	Non	366	94,8
	Total	386	100
Entre 2011 et 2013, votre entreprise a-t-elle créée une structure/département en charge de l'environnement	Oui	2	0,5
	Non	384	99,5
	Total	386	100
Entre 2011 et 2013, votre entreprise a-t-elle installée un dispositif en charge de la protection de l'environnement	Oui	23	6,0
	Non	363	94,0
	Total	386	100

Source : Enquête CEREG 2014

En ce qui concerne l'allocation d'un budget aux questions environnementales, 5,2% seulement ont alloué un budget contre 94,8%. Quant à la création d'un département ou d'une structure en charge de ces questions, seulement deux (02) sur 386 répondent positivement soit un total de 0,5%.

S'agissant du dispositif en charge de la protection de l'environnement 23 TPE répondent positivement soit un taux de 6%. En somme nous constatons que la question d'ordre environnementale est encore au stade embryonnaire dans le management des TPE camerounaises.

Tableau 6 : La gestion des déchets dans les TPE

Item	Modalité	Effectif	Pourcentage
Quels sont les types de déchets issus de l'activité de l'entreprise ? solide	Oui	259	67.1
	Non	127	32.9
	Total	386	100.0
Quels sont les types de déchets issus de l'activité de l'entreprise ? liquide	Oui	93	24.1
	Non	293	75.9
	Total	386	100
Quels sont les types de déchets issus de l'activité de l'entreprise ? Gazeux	Oui	77	19.9
	Non	309	80.1
	Total	386	100
Quels sont les types de déchets issus de l'activité de l'entreprise ? Nuisance sonore	Oui	80	20.7
	Non	306	79.3
	Total	386	100.0

Source : Enquête CEREG 2014

S'agissant des déchets solides, ils représentent 67,1% des entreprises suivies par des déchets liquides (24,1%) et les déchets gazeux représentent 19,9%. Les nuisances sonores quant à elles représentent 20,7%. Nous constatons que les TPE polluent l'environnement avec en majorité des déchets solides qui sont des ordures ménagères de toute sorte.

4.3. Les implications du profil du propriétaire-dirigeant sur les pratiques environnementales

Les implications du profil du propriétaire-dirigeant sur les pratiques environnementales seront analysées d'une part par rapport à la variable genre sur ces pratiques et d'autre part par rapport au niveau d'étude sur les mêmes pratiques.

4.3.1. Impact du genre sur les pratiques environnementales

4.3.1.1. Analyse du genre sur la gestion des déchets solides

Tableau 7 : Résultats Tests du Khi-deux entre le sexe et les déchets solides

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	6.906 ^a	1	.009		
Correction pour la continuité ^b	6.316	1	.012		
Rapport de vraisemblance	7.117	1	.008		
Test exact de Fisher				.008	.005
Association linéaire par linéaire	6.888	1	.009		
Nombre d'observations valides	386				

a. 0 cellules (0.0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 42.44.

b. Calculé uniquement pour un tableau 2x2.

Source : Enquête CEREГ 2014

La lecture de ce tableau révèle que le khi-deux calculé est supérieur au khi-deux lu à 1 degré de liberté ($6,906 > 3,81$) et le test est statistiquement significatif au seuil de 1%. ($P=0,009$). Nous pouvons alors déduire à une relation de dépendance entre le sexe du propriétaire-dirigeant et la gestion des déchets solides. L'analyse des mesures symétriques nous indiquera le sens de la relation et le degré de celle-ci.

Tableau N° 8 : Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Phi	-.134	.009
Nominal par Nominal V de Cramer	.134	.009
Coefficient de contingence	.133	.009
Nombre d'observations valides	386	

a. L'hypothèse nulle n'est pas considérée.

b. Utilisation de l'erreur standard asymptotique dans l'hypothèse nulle.

Source : Enquête CEREГ 2014

Le signe du phi montre une valeur négative entre les variables croisées. Par ailleurs le V de Cramer (0,134) est très faible, ce qui indique une relation très faible entre les variables croisées. Eu égard

ce qui précède, nous pouvons conclure que « **le genre influence négativement la gestion des déchets solides dans les TPE camerounaises.** »

4.3.1.2. Analyse du genre sur la gestion des déchets liquides

Tableau N° 9 : Résultats du Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	5.065 ^a	1	.024		
Correction pour la continuité ^b	4.513	1	.034		
Rapport de vraisemblance	4.937	1	.026		
Test exact de Fisher				.032	.018
Association linéaire par linéaire	5.052	1	.025		
Nombre d'observations valides	386				

a. 0 cellules (0.0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 31.08.

b. Calculé uniquement pour un tableau 2x2

Source : Enquête CEREG 2014

L'analyse de ce tableau révèle que le khi-deux calculé est supérieur au khi-deux lu à 1 degré de liberté ($5,065 > 3,81$) et le test est statistiquement significatif au seuil de 5%. ($P=0,024$). Nous pouvons alors déduire à une relation de dépendance entre le sexe du propriétaire-dirigeant et la gestion des déchets liquides. L'analyse des mesures symétriques nous indiquera le sens de la relation et le degré de celle-ci.

Tableau N° 10 : Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal		
Phi	-.115	.024
V de Cramer	.115	.024
Coefficient de contingence	.114	.024
Nombre d'observations valides	386	

a. L'hypothèse nulle n'est pas considérée.

b. Utilisation de l'erreur standard asymptotique dans l'hypothèse nulle.

Source : Enquête CEREG 2014

Le signe du phi montre une valeur négative entre les variables croisées. Par ailleurs le V de Cramer (0,115) est très faible, ce qui indique une relation très faible entre les variables croisées. Eu égard ce qui précède, nous pouvons conclure que « **le genre influence négativement la gestion des déchets liquides dans les TPE camerounaises.** »

4.3.1.3. Analyse du genre sur la gestion des déchets gazeux

Tableau N° 11 : Résultats du Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	8.399 ^a	1	.004	.004	.002
Correction pour la continuité ^b	7.635	1	.006		
Rapport de vraisemblance	9.028	1	.003		
Test exact de Fisher					
Association linéaire par linéaire	8.378	1	.004		
Nombre d'observations valides	386				

a. 0 cellules (0.0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 25.73.

b. Calculé uniquement pour un tableau 2x2.

Source : Enquête CEREГ 2014

L'analyse de ce tableau révèle que le khi-deux calculé est supérieur au khi-deux lu à 1 degré de liberté ($8,399 > 3,81$) et le test est statistiquement significatif au seuil de 1%. ($P=0,004$). Nous pouvons alors déduire à une relation de dépendance entre le sexe du propriétaire-dirigeant et la gestion des déchets gazeux. L'analyse des mesures symétriques nous indiquera le sens de la relation et le degré de celle-ci.

Tableau N° 12 : Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal	Phi	.148
	V de Cramer	.148
	Coefficient de contingence	.146
	Nombre d'observations valides	386

a. L'hypothèse nulle n'est pas considérée.

b. Utilisation de l'erreur standard asymptotique dans l'hypothèse nulle.

Source : Enquête CEREГ 2014

Le signe du phi montre une valeur positive entre les variables croisées. Par ailleurs le V de Cramer (0,148) est très faible, ce qui indique une relation très faible entre les variables croisées. Eu égard ce qui précède, nous pouvons conclure que « **le genre influence positivement la gestion des déchets gazeux dans les TPE camerounaises.** »

4.3.1.4. Analyse du genre sur la gestion des nuisances sonores

Tableau N° 13 : Résultat du Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	15.388 ^a	1	.000		
Correction pour la continuité ^b	14.361	1	.000		
Rapport de vraisemblance	17.111	1	.000		
Test exact de Fisher				.000	.000
Association linéaire par linéaire	15.348	1	.000		
Nombre d'observations valides	386				

a. 0 cellules (0.0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 26.74.

b. Calculé uniquement pour un tableau 2x2.

Source : Enquête CEREK 2014

L'analyse de ce tableau révèle que le khi-deux calculé est supérieur au khi-deux lu à 1 degré de liberté ($15,388 > 3,81$) et le test est statistiquement significatif au seuil de 1%. ($P=0,000$). Nous pouvons alors déduire à une relation de dépendance entre le sexe du propriétaire-dirigeant et la gestion des déchets liquides. L'analyse des mesures symétriques nous indiquera le sens de la relation et le degré de celle-ci.

Tableau N°14 : Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Phi	.200	.000
Nominal par Nominal V de Cramer	.200	.000
Coefficient de contingence	.196	.000
Nombre d'observations valides	386	

a. L'hypothèse nulle n'est pas considérée.

b. Utilisation de l'erreur standard asymptotique dans l'hypothèse nulle.

Source : Enquête CEREK 2014

Le signe du phi montre une valeur positive entre les variables croisées. Par ailleurs le V de Cramer (0,200) est très faible, ce qui indique une relation très faible entre les variables croisées. Eu égard ce qui précède, nous pouvons conclure que « **le genre influence positivement la gestion des nuisances sonores dans les TPE camerounaises.** »

4.3.2. Analyse du niveau d'étude sur les pratiques environnementales

Tableau N°15 : Résultat du test de corrélation entre le niveau d'étude et les pratiques environnementales

		Quels sont les types de déchets issus de l'activité de l'entreprise ? solide	Quels sont les types de déchets issus de l'activité de l'entreprise ? liquide	Quels sont les types de déchets issus de l'activité de l'entreprise ? Gazeux	Quels sont les types de déchets issus de l'activité de l'entreprise ? Nuisance sonore
Niveau	Corrélation de Pearson	-.052	-.046	-.050	-.049
d'instruction	Sig. (bilatérale)	.305	.364	.330	.332
n	N	386	386	386	386

Source : Enquête CEREG 2014

Aucune corrélation n'étant statistiquement significative, l'analyse du tableau ci-dessus montre qu'il n'existe pas de relation entre le niveau d'étude et les pratiques environnementales.

CONCLUSION

L'étude avait pour objet d'analyser les implications du profil du propriétaire-dirigeant sur les pratiques de responsabilité environnementales des très petites entreprises camerounaises.

Les résultats majeurs nous indiquent que :

- La fréquence de pollution des déchets est dans l'ensemble au-dessus de la moyenne ;
- Les déchets solides (67,1 %), liquides (24,1 %), gazeux (19,9 %) et les nuisances sonores (20,7 %) ;
- Parmi les facteurs de profil du propriétaire-dirigeant, seul le facteur genre a un effet sur les pratiques environnementales. Les autres facteurs (le niveau d'étude et le secteur d'activité) n'ont aucun lien statistiquement significatif avec les pratiques de responsabilités environnementales.

Cette étude a certes contribué en partie à comprendre les déterminants des pratiques de responsabilités environnementales des TPE camerounaises mais, les résultats de cette étude restent à relativiser. Les limites correspondent surtout à la mesure des variables utilisées par l'enquête du CEREG. Les questions à réponses dichotomique qui ne nous conduisent pas à une meilleure compréhension du phénomène étudié. Une étude qualitative s'impose dans le but d'affiner cette recherche.

BIBLIOGRAPHIE

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie – Ademe (2000), Rapport d'activité.

Site Web : www.ademe.fr/htdocs/publications/rapportactivite/rapport2000 consulté le 10.04.2022.

Berger-Douce S. (2006), « L'appropriation de la RSE par les PME : la démarche collective au service de l'engagement environnemental », *Bulletin OEconomiaHumana*, Édition spéciale sur la RSE et les PME, ESG, UQAM, vol. 4, no 11, décembre, p. 24-25.

Berger-Douce S. (2009), « La diversité en PME: une philosophie managériale au service de la performance? », *Management & Avenir*, n° 9, p. 258-274.

Bowen H.R (1953), *Social Responsibility of Businessman*, New York harper and Row. Commission européenne (2001), *Livre Vert sur : Emploi et affaires sociales*, <europa.eu.int>. Chang N.B., Schuler, R.E., Shoemaker, C.A., 1993. Environmental and economic optimization of an integrated solid waste management system. *Journal of Resource Management and Technology* 21, 87–100.

campuses. *Management of Environmental Quality: An International Journal* 16(3), 250–256.

Chalot F., (2004), *De l'amont vers l'aval : l'émergence d'une filière de gestion des déchets adaptée aux villes africaines. Synthèse et analyse des actions relatives aux déchets*. In *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*. Mars 2004, pp. 45-69.

Kenner Thompson, J. et H.L. Smith (1991), « Social Responsibility and Small Business: Suggestions for Research », *Journal of Small Business Management*, janvier, vol. 29, no 1, p. 30-44.

Longenecker , J.G., C.W. Moore , J.W. Petty , L.E. Palich et J.A. McKinney (2006), « Ethical Attitudes in Small Businesses and Large Corporations : Theory and Empirical Findings from a

- Tracking Study Spanning Three Decades », *Journal of Small Business Management*, vol. 44, N° 2, p. 167-183.
- Mandl I. (2006)**, « CSR and Competitiveness – European SME's Good Practice », Workshop
- Mayrhofer U. (2006)**, *Marketing*, 2ème édition, Bréal, Collection dirigée par Raimbourg Ph.
- Maystre L.Y. et Viret F., (1995)**, A Goal-oriented Characterization of Urban Waste. *Waste Management and Research* 13 (3), 207.
- Mbuligwe S.E. & Kassenga G.R. 2002.** Potential
- Paradas A. (2007)**, « Le dirigeant comme levier de la RSE en TPE. Approche exploratoire basée sur l'utilisation de récits et d'une cartographie cognitive », *Revue internationale PME*, n° 3-4, p. 43-67.
- Paradas A. (2010)**, « Les aspects humains de la RSE en petite entreprise », in Louart P. et Vilette M-A. (coord.), *La GRH dans les PME*, collection AGRH Recherche, Vuibert, p 377-388.
- Quairel, F. et M.N. Auberger (2005)**, « Management responsable et PME : une relecture du concept de "responsabilité sociétale de l'entreprise" », *La Revue des Sciences de gestion*, Direction et Gestion, nos 211-212, p. 111-126.
- Reynaud, E. (1997)**, « Les fondements théoriques des stratégies environnementalistes », *Actes de la VIe Conférence de l'AIMS*, juin, Montréal.
- Roy M.-J., Berger-Douce S. et Audet J. (2008)**, « L'engagement environnemental en PME : l'influence des ressources, des compétences, des connaissances », *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, vol. 21, p. 75-94
- Simen, S. F. (2018)**, « La Responsabilité Sociale de l'Entreprise dans les très petites entreprises sénégalaises: quelles perceptions en ont les propriétaires-dirigeants? » XXVIIe Conférence Internationale de Management Stratégique, Juin.
- Tadesse, A. (2009)**. Quelles perspectives de financement pour les PME en Afrique?. *La revue de PROPARCO*, 1, 17-19.
- Tilley, F. (2000)**, « Small Firm Environmental Ethics : how deep do they go ? », *Business Ethics : A European Review*, vol. 9, no 1, janvier, p. 31-41.
- Vyakarna M, S., A. Bailey, A. Myers et D. Burnett (1997)**, « Towards an Understanding of Ethical Behaviour in Small Firms », *Journal of Business Ethics*, vol. 16, no 15, novembre, p. 1625-1636.

Wilson E., (1980), Social Responsibility of Business: What are the Small Business Perspective ?,
Journal of Small Business Management, Volume 18, N° 3, Juillet.

Ziadat A.H. et Mott H., (2005), Assessing Solid Waste Recycling Opportunities for Closed.